



MĒMO

AQPM

À : Tous les membres
Date : Le 21 décembre 2018
Objet : Obligation légale - politique sur le harcèlement

Chers membres,

Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, tous les employeurs québécois doivent obligatoirement adopter une politique sur le harcèlement. Or, il existe différentes façons de rédiger une politique sur le harcèlement et ce ne sont pas toutes les formes de politiques qui sont bien adaptées à la réalité particulière de notre industrie.

Afin de vous assister dans l'implantation d'une politique sur le harcèlement, le 27 avril 2018, l'AQPM vous a transmis une politique type sur le harcèlement susceptible de répondre à la fois à vos obligations légales et aux diverses demandes que vous pourriez recevoir de la part de diffuseurs, de distributeurs ou d'organismes de financement. Par ailleurs, depuis cette transmission, l'AQPM a modifié le texte de la politique en supprimant une parenthèse dans le dernier paragraphe de la politique, soit l'extrait suivant : « (généralement, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la dernière manifestation de la conduite de harcèlement) ».

Nous vous invitons donc à la consulter et à considérer son adoption, que ce soit à titre de politique initiale ou afin de remplacer une politique que vous auriez pu adopter précédemment. Veuillez cependant noter que, si vous disposez déjà d'une politique complète sur le harcèlement au sein de votre entreprise, il vous est tout à fait loisible de la conserver.

En terminant, nous réitérons qu'il est de votre devoir de faire connaître votre politique à toutes les personnes œuvrant pour votre entreprise ou dont vous retenez les services. Nous vous invitons à l'annexer à vos contrats tout comme à

rappeler à l'ensemble du personnel, notamment en début de tournage, que vous entendez faire respecter votre politique sur le harcèlement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

L'équipe des relations de travail.

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1

514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AOPM) features the letters 'AOPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'O' is stylized with a rainbow-colored circular gradient, while the other letters are in a dark grey or black color.